



**PRÉFET
DE L'AUDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Carcassonne, le 02 FEV. 2022

Direction du pilotage des politiques
publiques et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement
et de l'aménagement du territoire

Affaire suivie par : Sylvie ESPUGNA

Le Préfet de l'Aude

à

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission de suivi de site de l'ancien site industriel et minier de la vallée de l'Orbiel

Objet : Commission de suivi de site de l'ancien site industriel et minier de la vallée de l'Orbiel

PJ : 5

J'ai l'honneur de vous informer que la commission de suivi de site de l'ancien site industriel et minier de la vallée de l'Orbiel se réunira le

jeudi 17 février 2022 à 9 h 30
au Théâtre municipal de Conques sur Orbiel
rue du commerce
11600 CONQUES SUR ORBIEL

L'ordre du jour portera sur les points suivants :

-point d'information sur la composition du bureau de la commission de suivi de site suite au jugement du tribunal administratif de Montpellier du 8 juin 2021

-avancement des travaux présenté par le DPSM-BRGM

-restitution de l'étude technico – économique sur les versants de la vallée du Grésillou, présentée par le bureau d'études ENVISOL et planification des travaux présentée par le DPSM -BRGM

-restitution des résultats de la campagne de mesures de poussières présentée par le bureau d'études EVADIES et interprétation sanitaire présentée par INERIS

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation dans les meilleurs délais possibles à l'adresse de messagerie suivante : pref-environnement@aude.gouv.fr.

Le port du masque est obligatoire pendant toute la durée de la réunion., ainsi que lors des échanges. Aussi, je vous prie de bien vouloir vous présenter muni d'un masque, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Le Préfet



Thierry BONNIER